

**ADOPTÉ À LA
SÉANCE DU
14 MARS 2005**

**Commission scolaire
des Patriotes**



*Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*

Procès-verbal de la troisième séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 7 février 2005 à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval à St-Bruno.

Présences

Parents

France Tremblay
Martine Hubert-Meyer
François Lefebvre
Caroline Chantal Allard
Monia Dumais
Alain Levasseur
Johanne Lacroix
Marie-Claude Dion
Annie Milette

Représentant(s) du personnel enseignant:

Michèle Leduc

Représentant du personnel professionnel: Nathalie Roulier

Représentant du personnel de soutien : Eric Villeneuve

Représentante des directions d'établissement: Violaine Fortin

Représentant de la direction générale : Jean-Louis Tousignant

Absences motivées:

Représentant de la communauté : Jocelyne Gaudet

Parents : Lyne Petit

Représentant(s) du personnel enseignant: Richard Bisson

Ouverture
Constatation
du quorum

Constatation du quorum

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h30.

Adoption de l'ordre
du jour

Résolution
18-2005-02-07

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monia Dumais appuyée par Marie-Claude Dion d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2004
 - 2.1 Suivi (Plan de répartition 2004-2005 des orthophonistes et des orthopédagogues, transport) (annexes 1 et 2 – 07-02-2005)
Retour sur les fermetures d'écoles
3. Parole au public
4. Parole au représentant du comité de parents (annexe 3 – 07-02-2005)
5. Passage primaire secondaire (annexe 4 – 07-02-2005)
6. Ententes hors-territoire
7. Modification de la prochaine date de réunion
8. Parole au public
9. Correspondance
10. Questions diverses
11. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

Procès-verbal

Résolution
19-2005-02-07

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2004

Il est proposé par Johanne Lacroix appuyée par Annie Milette d'approuver le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2004.

Approuvé à l'unanimité.

Suivi

2.1 Suivi (Plan de répartition 2004-2005 des orthophonistes et des orthopédagogues, transport) (annexes 1 et 2 – 07-02-2005)

Des documents concernant la répartition des orthophonistes et des orthopédagogues sont remis aux membres ainsi qu'un document sur la sécurité au niveau du transport. Jean-Louis Tousignant commente les documents et répond aux questions.

Retour sur les fermetures d'écoles

Les membres désirent obtenir le document concernant les critères d'inscription adopté par le conseil des commissaires et connaître les raisons qui ont motivé le choix.

Parole au public

3. Parole au public

Un parent demande des éclaircissements sur la prise de décision concernant le classement d'un enfant en classe spéciale ou régulière. Elle demande quels sont les services en classe spéciale et la différence avec une classe régulière ? Jean-Louis Tousignant explique le rôle de la direction d'école et du comité d'aide dans la prise de décision.

Comité de parents

4. Parole à la représentante du comité de parents (annexe 3 – 07-02-2005)

L'ordre du jour des séances du Comité de parents qui se sont tenues le 16 décembre 2004 et le 20 janvier 2005 ainsi que les procès-verbaux des séances du 28 octobre 2004 et du 18 novembre 2004 sont remis aux membres.

Marie-Claude Dion qui a représenté le comité au comité de parents du 16 décembre dernier fait rapport des éléments essentiels discutés. Elle mentionne qu'il n'y a pas eu quorum. Monsieur Pierre Charland, directeur du service des ressources financières a présenté le budget. Un document de consultation a été remis aux membres afin de vérifier dans le budget où il pourrait y avoir des coupures en priorité.

Martine Hubert-Meyer qui a représenté le comité au comité de parents du 20 janvier dernier nous fait rapport des éléments discutés. Il y a eu discussion de l'encadrement financier des services de garde, discussion sur une conférence sur le décrochage qui aura lieu au mois de mars ainsi qu'un congrès. Des parents de l'école Sacré-Cœur ont demandé aux commissaires de revenir sur leur décision quant à la fermeture de l'école Sacré-Cœur. Ceux-ci ont décidé de maintenir leur décision.

Passage primaire
secondaire

5. Passage primaire secondaire (annexe 4 – 07-02-2005)

Chaque année, nous révisons les procédures en place à la Commission scolaire. Dans le cadre du passage primaire au secondaire, il n'y a pas eu de modifications majeures dans cette procédure. Nous avons ajusté les annexes au regard des informations qui suivent l'élève et qui sont nécessaires au classement.

Le calendrier des opérations et l'annexe destiné aux parents sont remis aux membres.

Démarche auprès des élèves et des parents Plan d'intervention	Automne
Comité de passage Inscription	Février / mars
Classement E.H.D.A.A. : Prévision : Décision :	18 mars 22 avril
Formation des groupes	Mars
Décision finale et information aux parents	Fin juin
Transmission des dossiers	Début d'année scolaire

Jean-Louis Tousignant commente les documents et répond aux questions.

Entente hors-
territoire

6. Entente hors-territoire

Les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire pour l'année scolaire 2005-2006. Ce document n'est pas modifié depuis son dépôt l'an dernier.

Balises et principes

- 4.1 Nous désirons assurer à la plus grande partie de notre clientèle des services à la Commission scolaire et ce, le plus près possible du lieu de résidence.
- 4.2 Dans le cadre des ententes extraterritoriales, l'analyse des besoins et des capacités doit démontrer que nous n'avons pas les services ni la possibilité d'adapter ceux-ci pour assurer à l'élève une progression de ses apprentissages et de son insertion sociale sans lui nuire et sans porter préjudice aux autres élèves.

- 4.3 Une analyse des caractéristiques des élèves scolarisés par entente permet annuellement de reconduire ou non les ententes de services.
- 4.4 Dans le cas où nous aurions des services à la Commission scolaire :
- au primaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
 - pour les élèves qui passent de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, nous ne reconduisons pas les ententes;
 - pour les élèves de 13 à 15 ans du secondaire, nous offrons aux parents la possibilité d'un retour dans nos écoles;
 - pour les finissants du secondaire, nous poursuivons les ententes à moins d'une demande contraire des parents.
 - pour les élèves fréquentant l'école Vanguard en 2003-2004, nous reconduisons les ententes pour les 28 élèves après analyse de leurs capacités et de leurs besoins à moins d'une demande contraire de la direction de l'école ou des parents; le transport sera organisé par le Service du transport et les coûts seront assumés par la Commission scolaire des Patriotes.
- 4.5 Dans l'éventualité de la mise sur pied d'un service à la Commission scolaire et ce, dans un délai raisonnable, nous reconduisons ou établissons des ententes conditionnelles tout en prévoyant une date de retour.

Pour la période de développement de nos services, nous devons prévoir un délai assurant l'ajustement et la continuité des services de qualité auprès des élèves.

Résolution
20-2005-02-07

Il est proposé par Monia Dumais appuyée par Marie-Claude Dion d'approuver les balises pour l'établissement des ententes hors-territoire.

Adopté unanimement.

Prochaine réunion

7. Modification de la prochaine date de réunion

Les membres conviennent d'annuler la rencontre du 7 mars prochain et de la remettre au 14 mars 2005.

Parole au public

8. Parole au public

Néant.

Correspondance

9. Correspondance

Jean-Louis Tousignant fait part aux membres d'une lettre d'un parent et résume celle-ci ainsi que la réponse de la Commission scolaire. Il s'agit de l'utilisation du service de garde pour un élève fréquentant une école spécialisée hors-territoire lors de journée pédagogique qui ne correspondent pas à notre calendrier.

Questions diverses

10. Questions diverses

Néant.

Clôture de la séance

11. Levée de la séance

Résolution
21-2005-02-07

Il est proposé par Alain Levasseur appuyé par Johanne Lacroix de lever la séance.

Adopté unanimement.

La séance est levée à 21h.

Signature

Président

Responsable